## BEAUFORT — EN ANJOU —

## Appel à la population : scrutateurs

Lors des élections, les agents de la commune enclenchent le travail d'organisation des bureaux de vote. Pour veiller au bon déroulement du scrutin, la ville a besoin de scrutateurs.

Vous êtes intéressés et souhaitez participer bénévolement à l'organisation des élections ? Contactez le service élection au 02 41 79 74 60.

## Quel est le rôle du scrutateur?

La mission du scrutateur consiste à veiller au bon déroulement d'un scrutin et au dépouillement des bulletins de vote (voir schéma ci-dessous). Il prend place autour d'une des tables de dépouillement et il est en charge d'une tâche bien précise. Autour de cette table, quatre scrutateurs se partagent le travail : le premier sort le bulletin de l'enveloppe, le deuxième lit à haute voix le nom du candidat figurant sur le bulletin, le troisième et le quatrième remplissent la feuille d'émargement.

L'article L65 du Code électoral en précise les missions.

## Qui peut être scrutateur?

Le scrutateur doit être inscrit sur les listes électorales de la commune.





